

Entretien avec **Ahmed Herzenni**

Président du Conseil consultatif des droits de l'Homme

«Il y a une volonté manifeste de dénigrement»

Ahmed Herzenni affirme qu'il n'y a plus de violations graves des droits de l'Homme.

Propos recueillis par M.A

ALM : Quelle lecture faites-vous de la situation des droits de l'Homme?

Ahmed Herzenni : Ce que nous pouvons dire à propos de la situation des droits de l'Homme au Maroc en comparaison avec les années de plomb, c'est qu'il n'y a plus de violations graves et systématiques des droits de l'Homme. Ceci dit, il y a actuellement des cas d'abus et des violations isolées à l'image de ce qui se passe dans les pays les plus développés. Ces cas doivent être traités par la justice.

Que répondez-vous aux associations de défense des droits de l'Homme qui évoquent un recul?

Ces associations, lorsqu'elles critiquent et mettent l'accent sur les dysfonctionnements, sont dans leur rôle. Il est normal que la société civile soit exigeante. Toutes les critiques sont les bienvenues. Ce qui est dérangeant, par ailleurs, c'est lorsque ça ne



• Ahmed Herzenni.

se limite pas à cela et qu'il y a une volonté manifeste de dénigrement.

Qu'est-ce qui reste à faire selon vous?

Certes, il reste beaucoup à faire. Des avancées considérables ont été réalisées en matière des droits civils et politiques, mais il reste des points à traiter. Notamment, le Code de la presse, le trafic des êtres humains et la question de l'émigration. En dehors de ces droits, peu de choses ont été faites en matière des droits sociaux, économiques et environnementaux. Une fois bouclées les séquelles des années de plomb, chose qui est presque faite, nous allons ouvrir un débat sur ces droits. ■